

CORREKAMINS 2023 RÈGLEMENTS

1. Inscriptions

- 1.1 La course de 8 kilomètres sera ouverte à tous et peut être effectuée dans un format de marche populaire. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un tuteur légal. La course de 16 kilomètres est obligatoire pour avoir plus de 14 ans pour participer.
- 1.2 Les inscriptions se feront sur le site officiel de la course ou à www.inscripciones.cat/correkamins2023/
- 1.3 Le nombre de participants sera limité pour des raisons de sécurité et de logistique. (250)
- 1.4 Chaque participant peut inscrire un maximum de 4 personnes en tant qu'accompagnateurs pour le repas au prix de 13 €
- 1.5 Inscription anticipée jusqu'au 9 juillet 2023.

2. Règlement de la course

- 2.1 La course consistera en un parcours balisé, que les participants devront respecter en tout temps.
- 2.2 Les participants doivent respecter l'environnement et ne jeter aucun type de déchets pendant la visite.
- 2.3 Es recommande aux participants d'apporter une tasse en silicone ou softflash qui peut être remplie à la station de ravitaillement. Des gobelets en carton recyclables seront fournis pour réduire l'impact environnemental.
- 2.4 L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, de reporter ou d'annuler la course en cas de conditions météorologiques défavorables ou pour toute autre raison de force majeure.

3. Chronométrage et tri

- 3.1 La course sera chronométrée.
- 3.2 Différentes catégories seront établies et un classement final sera publié pour chacune.
- 3.3 Il y aura des points de contrôle dans les villes d'Esterrí de Cardós, Lladrós, Ainet de Cardós et Ribera de Cardós.
- 3.4 À 12 :30 h, le contrôle du passage par Ainet de Cardós dans la course de 16 km sera fermé.
- 3.5 Les prix seront remis aux trois premiers dans les catégories masculine et féminine.

4. Sécurité

- 4.1 Il y aura du personnel de l'organisation à différents points du parcours pour garantir la sécurité des participants.
- 4.2 Les participants doivent respecter les instructions du personnel de l'organisation en tout temps.
- 4.3 La route sera contrôlée intermitamment en 4 tronçons pour permettre aux participants de traverser carretier en toute sécurité.
- 4.4 En cas d'accident ou d'urgence, les participants doivent immédiatement informer le personnel de l'organisation.

5. Responsabilité

- 5.1 L'organisation n'est pas responsable de tout accident ou dommage qu'un participant pourrait subir pendant la course.

5.2 Les participants doivent signer une déclaration de responsabilité avant la course, exonérant l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure.

5.3 Les enfants de moins de 1 à 4 ans doivent signer une déclaration de responsabilité et être accompagnés par des tuteurs légaux sur le parcours de 8 kilomètres.

6. Politique d'annulation d'inscription

6.1 Du 15 mai au 9 juillet, 80% du montant sera remboursé.

6.2 Du 10 au 16 juillet sera le remboursement de 60% des frais d'inscription.

6.3 Du 17 au 22 juillet, il n'y aura pas de remboursement des inscriptions.

7. Autre

7.1 L'organisation se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment si elle le juge nécessaire.

7.2 Toute situation non prévue dans le règlement sera résolue par l'organisation.

7.3 La participation à la course implique l'acceptation du règlement par les participants.